

EN ROUTE POUR UN TRANSPORT DURABLE

Les véhicules bas-carbone peuvent créer 66 000 emplois et réduire les émissions de CO2 des véhicules particuliers de plus de 40% d'ici à 2030 en France.

Paris, mercredi 25 novembre 2015 – La France peut stimuler sa croissance de 0,2% et créer 66 000 emplois d'ici à 2030, notamment dans les filières industrielles automobiles. Le déploiement intelligent des technologies automobiles bas-carbone permettrait d'alléger la facture pétrolière de 5,9 milliards € par an en 2030 tout en réduisant la dépendance française au pétrole. La transition vers une mobilité alimentée par une part croissante d'électricité, par exemple d'origine renouvelable, et d'hydrogène produites localement apporterait d'importants bénéfices économiques en France.

Ce sont les principales conclusions d'une nouvelle étude « En route pour un transport durable » publiée aujourd'hui et réalisée par un consortium d'entreprises et d'ONGs françaises et européennes. L'analyse technique a été réalisée par Element Energy et Artelys et la modélisation économique par Cambridge Econometrics.

Points clés :

- Le coût des technologies automobiles bas-carbone atteint 6,1 milliards € en 2030. Le consommateur dépense plus pour ce surcoût mais cette valeur est réinjectée dans l'économie et bénéficie aux entreprises françaises qui produisent ces technologies,
- La facture française en carburants est allégée de 12,4 milliards € sur l'ensemble du parc automobile léger en 2030. Cela correspond à une économie de 590 € par an par automobiliste,
- La facture pétrolière française est réduite de 5,9 milliards € par an en 2030,
- Diminution des revenus du secteur du raffinage en France de 470 millions € en 2030,
- Augmentation des revenus pour les producteurs français d'électricité et d'hydrogène de 3,1 milliards € par an en 2030,
- Entre 66 000 et 71 000 créations nettes d'emplois en France d'ici à 2030,
- Réduction des émissions des véhicules particuliers en 2030 : CO2 de 40% ; réduction de NOx de 72% ; réduction des particules polluantes de 92%,
- 600 stations de recharge en hydrogène devraient être installées d'ici à 2030 en France et leur coût devrait être réduit de 50% d'ici à 2030 grâce aux économies d'échelle et une amélioration de la chaîne de distribution du combustible,
- Coûts annualisés du renforcement des réseaux de distribution d'électricité suite à l'intégration des véhicules électriques en 2030 : 150 millions € en cas de charge normale et 10 millions € avec une charge intelligente,
- Bénéfices potentiels de l'intégration des véhicules électriques dans les réseaux de distribution d'électricité en 2030 en France : 240 millions €,
- Nombre maximum de véhicules rechargeables pouvant être déployés sans augmenter les capacités de production d'électricité dans le mix énergétique français : 4 millions en 2030 en charge normale et plus de 20 millions avec la charge intelligente.

ABB :

« Pour ABB, la mobilité de demain passera par l'électrique : véhicules individuels, bus, navires,... Comme le démontre le rapport, les véhicules électriques et les infrastructures associées joueront un rôle croissant dans de la mobilité, non seulement pour améliorer la qualité de l'air mais aussi pour apporter des avantages plus importants à l'ensemble du système énergétique », Jacques MULBERT Président d'ABB France.

AFA, Association française de l'aluminium et EA, European Aluminium :

« Concevoir des véhicules économes en énergie ne peut se faire sans une approche durable et réfléchie du choix des

matériaux. Ce choix doit non seulement être porté par le design, la sécurité et l'allègement mais aussi par le caractère infiniment recyclable du matériau. Ce rapport montre clairement que l'industrie française et européenne est engagée dans l'innovation et propose des matériaux répondant aux enjeux des véhicules de demain. », Caroline COLOMBIER, Déléguée générale de l'Association française de l'aluminium.

AIR LIQUIDE :

« La transition énergétique ne sera complète qu'en incluant les transports et la généralisation des moteurs électriques. Dans ce contexte, l'hydrogène est le chaînon manquant permettant de stocker l'énergie renouvelable et de la mettre à disposition pour le transport propre », Pierre-Etienne FRANC, Directeur Marchés et Technologies Avancés d'AIR LIQUIDE.

CFDT FGMM :

« Du point de vue des représentants des salariés, cette étude montre bien que les technologies bas-carbone sont une opportunité de créer de nouveaux emplois sur nos territoires dans l'ensemble des filières concernées par l'automobile. Les événements actuels concernant les homologations des véhicules ne doivent pas être un prétexte pour ralentir la transition mais devrait être une opportunité de former les salariés pour préparer ces changements. », Philippe PORTIER, Secrétaire général, CFDT Métallurgie.

ERDF :

« Le développement de véhicules propres, non émetteurs de CO2, constitue un facteur clef de l'atteinte des objectifs énergétiques et climatiques européens, et participe à la réduction de la part des produits pétroliers dans la consommation finale. », Michel DERDEVET, Secrétaire général et membre du Directoire d'ERDF.

FONDATION NICOLAS HULOT POUR L'HOMME ET LA NATURE :

« L'analyse a démontré qu'avec une charge intelligente et un déploiement concomitant du solaire photovoltaïque en France, le développement des véhicules électriques peut s'imaginer sans besoin particulier de capacités nucléaires et faciliter l'évolution vers un mix électrique intégrant plus de renouvelables », Mathieu ORPHELIN, Porte-parole de la FONDATION NICOLAS HULOT.

GROUPE RENAULT :

« Les résultats de cette étude confortent la stratégie de Renault, premier constructeur européen à avoir investi dans le véhicule électrique. C'est une solution de mobilité durable accessible à tous, aujourd'hui. Les 280 000 véhicules électriques en circulation produits par l'Alliance Renault-Nissan, contribuent déjà à l'amélioration de la qualité de l'air et de la qualité de vie dans nos villes. L'empreinte carbone du véhicule électrique, déjà faible en France, se réduira encore avec le développement en marche des énergies renouvelables. », Jean-Philippe HERMINE, Directeur Stratégie et Plan Environnement du GROUPE RENAULT.

European manufacturers of storage batteries (EUROBAT) :

« EUROBAT accueille favorablement les résultats de cette étude qui démontre que l'électrification et l'hybridation du transport ont des effets bénéfiques pour l'économie et la société française. Les batteries sont au cœur de l'amélioration de l'efficacité énergétique des véhicules grâce aux différents niveaux d'hybridation et à la mobilité électrique. Les priorités de EUROBAT en termes de R&D permettront de soutenir cette transition. Nous appelons les responsables publics à prendre en compte ces études dans le cadre des débats sur la décarbonation du transport », Alfons WESTGEEST, Directeur général chez EUROBAT.

LANXESS :

« La mobilité bas-carbone n'est pas qu'un défi pour les constructeurs automobile. Nous pouvons réussir, seulement si les entreprises les plus avancées coopèrent étroitement pour développer des solutions innovantes. », Hartwig MEIER, Head of PAD Engineering Plastics chez LANXESS.

MICHELIN :

« Ce rapport démontre que les technologies bas-carbone automobiles représentent un potentiel de croissance important pour l'économie française. Il est important que les moyens soient donnés à tous les acteurs de la filière pour développer leurs solutions de concert. Chez Michelin, nous y croyons profondément. Nos efforts de recherche et de développement pour les pneumatiques du futur et notre investissement dans la pile à combustible par exemple en témoignent. », Eric VINESSE, Directeur du Pré-Développement de Michelin.

L'étude résumée et le rapport technique peuvent être [téléchargés ici](#).

renault.media@renault.com

Websites: www.media.renault.com - www.group.renault.com

Follow us on Twitter : **@Groupe_Renault**